



Point 7 à l'ordre du jour :

**Autorisation de vente d'une partie de la parcelle
de Rumine 62**

Rapport de la Commission des finances

Autorisation de vente d'une partie de la parcelle de Rumine 62

La Commission financière (CoFin) composée de Mmes Ariane Baehni, Claude Busslinger, MM. Laurent Lasserre, Olivier Leuenberger et Denis Candaux, président, a pris connaissance avec intérêt du rapport du Conseil synodal (CS).

Après avoir rencontré le CS et obtenu des réponses satisfaisantes à ses questions et compte tenu des conditions particulièrement intéressantes de la proposition d'achat qui est faite, la CoFin se rallie à la proposition du CS.

Elle recommande donc au Synode d'autoriser le principe de la vente de ladite parcelle.

Premier, le 4 octobre 2017

Denis Candaux
Président

